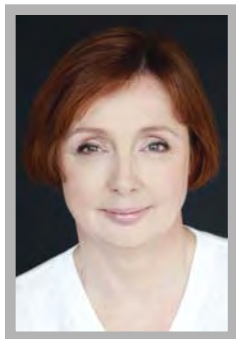


# INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA

## MOT DE LA PRÉSIDENTE



© YVES LACOMBE

Nous aurons un automne occupé au CRTC pour les audiences en vue du renouvellement des licences de V, Astral et TVA. Tout le monde demande grosso modo un assouplissement des règles et une modification des exigences en matière de contenu original canadien. TVA et Astral souhaitent une plus grande flexibilité.

Le principal argument à ce besoin de plus de flexibilité contre moins d'obligations est bien entendu économique. Avec l'arrivée de nouveaux joueurs tels Netflix ou Hulu qui ne sont pas soumis aux mêmes exigences, les diffuseurs d'ici veulent avoir les coudées franches pour tirer leur épingle du jeu.

La SARTEC ira bien entendu défendre le maintien et même la hausse des niveaux de dépenses en émissions canadiennes de langue française et s'opposer à toute mesure qui affaiblirait les obligations de production de contenu original. Les résultats financiers autant d'Astral que de TVA ne justifient aucunement un assouplissement des règles. Malgré la concurrence des nouveaux joueurs, en 2010, Astral tout comme TVA ont encore des marges bénéficiaires enviables. On est loin de la misère. La durée des licences demandées étant de cinq ans, il sera toujours temps de réagir à ce moment si la situation se dégrade vraiment.

## UN AUTOMNE DE REPRISES

Autre reprise dont on se serait passée, le dépôt du projet de loi sur le droit d'auteur. Anciennement C-32 maintenant C-11. Ne tenant aucunement compte des représentations, recommandations, critiques que C-32 avait suscitées, le gouvernement redépote exactement le même projet. Un projet décrié par tous les intervenants culturels et qui contrevient probablement aux ententes internationales que le Canada a signées sur la protection des droits d'auteur. Pour un excellent résumé des enjeux, je vous recommande le site de [Culture équitable cultureequitable.org](http://Cultureéquitable.org). Si vous n'avez pas fait parvenir la pétition contre le projet de loi à

**Le revenu moyen  
d'un artiste est de  
13 000 \$ par année.**

vos députés, je vous incite à le faire. Un dernier chiffre pour alimenter l'indignation : le revenu moyen d'un artiste au Canada est de 13 000 \$ par année. Avec de nouvelles exemptions, entre autres pour les institutions d'enseignement, la loi C-11 risque de réduire encore plus cette maigre pitance.

Et finalement, dernière reprise mais non la moindre, Claude Robinson continue son combat à la Cour Suprême. Une xième procédure de plus dans cette interminable saga. Il est encore une fois assuré de tout notre soutien. ¶

SYLVIE LUSSIER

### [ SOMMAIRE ]

#### VIE ASSOCIATIVE

- 2 Félicitations ! aux lauréats
- 2 Avis de recherche
- 5 Nouveaux membres
- 8 Assemblée générale annuelle
- 9 Nomination

#### REPORTAGE

- 3 Classe de maître : Nathalie Petrowski

#### DOSSIER SARTEC

- 7 Projet de loi C-11 + C-32 = c. c.

#### BRÈVES

- 5 Claude Robinson
- 8 VLB : Grand Prix de l'Académie
- 9 Projets acceptés
- 10 À vos claviers
- 10 Prix SARTEC
- 10 Doc Circuit
- 11 À l'agenda

#### APPEL DE CANDIDATURES

- 11 Festival des scénaristes

#### FORMATION

- 12 Patrick Sénécal
- 12 Pour les membres SARTEC

#### MÉMOIRES CONJOINTS

- 14 CRTC – audience du 5 décembre

#### CHRONIQUE DE LA CAISSE

- 16 Des conseils pour bien utiliser votre capital retraite

**[ FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES**

Georgette Duchaine (scén.), André Forcier (scén. et réal.), *Coteau rouge*,

- Prix de la Cinémathèque québécoise pour le long métrage canadien coup de cœur du public, FFM.

Halima Elkhatabi (scén.), *La barricade*,

- Meilleur court métrage québécois, Festival Fantasia.

Philippe Falardeau (scén. et réal.),

*Monsieur Lazhar*,

- Meilleur film canadien, TIFF, Toronto ;

- Variety Piazza Grande Award et le prix UBS du public, Festival international du film de Locarno ;

- Prix du public Long métrage fiction de la Ville de Namur et UniversCiné.be, FIFF Namur ;

- Sélectionné pour représenter le Canada dans la course aux nominations pour les Oscars.

Geneviève Simard (scén.), *Vodka Canneberge*,

- Coup de cœur du jury, Compétition officielle courts métrages québécois, Festival Fantasia.

**GAGNANTS DES PRIX GÉMEAUX :**

Joanne Arseneau, Réal Bossé, Danielle

Dansereau, Claude Legault, *19-2*,

- Meilleur texte : série dramatique et Meilleure série dramatique ;

François Avard, Benoit Chartier,

Louis Morissette, *Les enfants de la télé*,

- Meilleure série ou spécial de variétés ou des arts de la scène ;

François Avard (chef scén.), Daniel Gagnon,

Jean-François Léger, Louis Morissette,

Louis- Anaïs Barbeau-Lavalette,

*Se souvenir des cendres - Regards sur Incendies*,

- Meilleur documentaire : culture ;

Anne Boyer, Michel D'Astous, *Yamaska*,

- Meilleur texte : téléroman et

Meilleur téléroman ;

Marc Brunet, Josée Fortier, Rafaële Germain,

*3600 secondes d'extase*,

- Meilleur texte : humour et

Meilleure série humoristique ;

Stéphan Bureau, *Les Grandes entrevues*,

- Meilleure émission ou série d'entrevues

ou talk show ;

Jacques Davidts (auteur principal) Donald

Bouthillette, Jean-François Léger, Richard

Jutras, Martin Talbot, Anita Rowan,

*Les Parent*,

- Meilleure comédie ;

Frank Fiorito, *Génial!*,

- Meilleur jeu ;

Magnus Isacson, *L'art en action*,

- Meilleure biographie ou portrait ;

Isabelle Langlois, *Mauvais Karma*,

- Meilleur texte : comédie ;

Paco Lebel, *Les chefs*,

- Meilleure télé-réalité ;

Evelyne Morin-Uhl, *Mange ta ville*,

- Meilleur magazine culturel.

Sarah Perreault, *Zooville II « Libellule »*,

- Meilleure recherche : jeunesse ;

Philippe Rivard, *Bye Bye 2010*,

- Meilleur spécial humoristique ;

Pascal Sanchez, Hugo Latulippe,

*La reine malade*,

- Meilleur documentaire : nature et sciences ;

Alex Veilleux, *Tactik II*,

- Meilleur texte : jeunesse et

Meilleure émission ou série jeunesse.

**[ AVIS DE RECHERCHE**

Nous avons des redevances versées par les producteurs privés ainsi que des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Andrée Dufresne, Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Succession Michel Robert, Émile Coderre, Claude D'Astous, André Desrochers, Léon Dewine, Jean-Marc Drouin, Jean Guillaume, Lyette Maynard, Gema Sanchez, Marie T. Daoust, Taib Soufi, Najwa Tlili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au 514 526-9196.

**[ INSCRIVEZ VOS CRÉDITS !**

Votre inscription dans le bottin électronique n'est plus à jour ? Vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger ? En tout temps, vous pouvez modifier votre inscription en vous servant de la fiche de renseignements dans notre site Internet à l'adresse suivante :

[www.sartec.qc.ca/la\\_sartec/services.htm](http://www.sartec.qc.ca/la_sartec/services.htm)

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Odette Larin au (514) 526-9196 ou [information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet  
Montréal, (Québec) H2L 2Y6  
Téléphone : 514 526-9196  
Télécopieur : 514 526-4124  
[information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)  
[www.sartec.qc.ca](http://www.sartec.qc.ca)

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, Groupe TVA, TVOntario, TV5, l'ONF et l'APFTQ.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PRÉSIDENTE

**Sylvie Lussier**

VICE-PRÉSIDENT

**Mario Bolduc**

TRÉSORIÈRE

**Louise Pelletier**

SECRÉTAIRE

**Joanne Arseneau**

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

**Michelle Allen**

**Geneviève Lefebvre**

**Mathieu Plante**

**Marc Roberge**

**Luc Thériault**, délégué des régions

**SECRÉTARIAT**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Yves Légaré**

CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RELATIONS DE TRAVAIL

**Angelica Carrero**

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

**Suzanne Lacoursière**

**Roseline Cloutier**

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

**Odette Larin**

ADMINISTRATRICE

**Diane Archambault**

TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION JURIDIQUE

**Anne-Marie Gagné**

COMMIS COMPTABLE

**Rosilien Sénat Millette**

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

**Mireille Lagacé**

COMMIS DE BUREAU

**David Ouellet**

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

**Manon Gagnon**

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

**M.-Josée Morin**

IMPRESSION

**Imprimerie EXPRESSART Inc.**

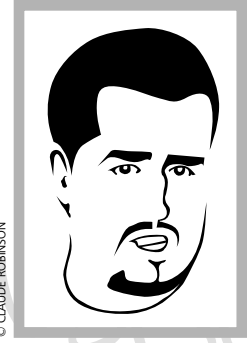
**APPELS À FRAIS VIRÉS**

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

CLASSE DE MAÎTRE

# Nathalie Petrowski

PAR MATHIEU PLANTE



© CLAUDE ROBINSON

5 août 2011 – Reggie's Bar de l'Université Concordia. Tout va mal. Nathalie Petrowski a des palpitations et parle frénétiquement sur son cellulaire. Une heure plus tôt, sa voiture a été défoncée et on lui a volé son iPad flambant neuf. Et pour ajouter au poids sur ses épaules, le réalisateur Alain DesRochers avec qui elle devait donner cette classe de maîtres à propos de leur film *Gerry*, est absolument introuvable. Heureusement, Marc Lamothe, codirecteur général du Festival Fantasia est bien présent et pose sa première question.

**Marc Lamothe :** *Gerry*, ça a commencé comment ?

**Nathalie Petrowski :** J'ai rencontré Gerry Boulet dans les années 1970, mais on ne s'est pas aimé du tout. C'était ma période féministe et j'ai fait plusieurs critiques assassines du groupe. Pour moi, *Offenbach* c'était juste une gang de machos. En plus, je sortais avec un des gars d'*Octobre*, ça n'aidait pas non plus.

En 1993, Mario Roy a sorti une immense brique sur la vie de Gerry qui était mort trois ans plus tôt. Un producteur a tout de suite acheté les droits et André Melançon a écrit un scénario pour un projet de télé-série de six épisodes à TVA. Il avait eu la super bonne idée de montrer Gerry à travers le regard de six personnes importantes dans sa vie. Mais en cours de route, TVA a changé de politique et ne voulait plus faire de télé-séries, le projet a donc été « flushé ». Mais le producteur l'a ressorti en 2005 et l'on me l'a offert. En toute innocence, j'ai dit oui. C'était un beau défi. Je me sentais à l'aise parce que c'est une époque que je connaissais bien. Mais, je me suis vite rendu compte que c'était plus compliqué de jouer avec la réalité que de faire de la fiction. Gerry Boulet est mort, oui, mais il y a son culte, les gens qui l'ont connu et ça complique un peu les choses.

Avec le livre de Mario Roy, je me disais qu'une bonne partie du travail avait été faite. Mais un livre, c'est un livre. Un film, c'est une tout autre affaire. Dans les 650 pages du livre, on a 650 histoires, mais pas de ligne dramatique. Il y a toutes sortes de pistes possibles et imaginables. L'écriture du scénario a été très difficile, j'ai dû faire de nombreuses versions. Je savais qu'il y avait des éléments de la réalité historique qui devaient absolument se retrouver dans le film, mais comment les mettre ensemble pour faire une ligne dramatique solide ? Encore aujourd'hui, je ne suis pas certaine d'avoir complètement réussi. En cours d'écriture, plein

de gens qui ont connu Gerry me disaient qu'il manquait des éléments importants. J'ai voulu faire plaisir à tout le monde et je ne savais plus où j'en étais.

J'ai donc décidé de faire un film très simple. J'ai choisi l'avenue classique, linéaire, traditionnelle. Le contraire de *I'm Not There* de Todd Haynes qui fait jouer Bob Dylan par une fille, un jeune noir, etc. Je voulais faire un film grand public et montrer que Gerry n'était pas seulement un caleux de bière et un fumeux de pot. Que c'est le début du vrai rock au Québec.

Mais la journaliste en moi a joué des tours à la scénariste. Je voulais que tout vienne de la réalité, que rien ne soit inventé. On est censé prendre des libertés, même dans un film basé sur la réalité, mais je me suis dit que je n'avais pas le droit de faire ça. Je ne voulais pas faire de la peine aux proches de Gerry encore vivants.



© RENAUD SAKELARIS

Marc Lamothe, directeur du Festival Fantasia et Nathalie Petrowski lors de la discussion sur le processus d'écriture du film *Gerry*.

CLASSE DE MAÎTRE  
**Nathalie Petrowski**

Suite de la page 3

**ML :** Et comment s'est passé le financement au niveau des institutions ?

**NP :** Le processus normal. Des fois, miraculeusement, un projet est accepté dès la première demande. Pour nous, ç'a été la deuxième. Comme c'est un film avec des rockers qui fument, qui boivent, qui sacrent et qui font toutes sortes d'affaires pas très catholiques, ce n'était pas évident. Beaucoup de lecteurs m'ont dit que ça sacrerait trop dans le scénario, mais c'est comme ça dans la vraie vie. Et je sais qu'on va gagner le prix cendrier cette année, c'est certain. Mais c'était comme ça à l'époque. Dans le documentaire de Carmel Dumas sur la dernière année de la vie de Gerry, on le voit fumer même à l'hôpital.

**ML :** Et comment s'est déroulée la recherche ? Je sais que tu as rencontré plein de monde. Pierre Harel, Françoise la femme de Gerry.

**NP :** J'ai d'abord lu et relu le livre de Mario Roy. J'ai aussi vu et revu tous les « biopics » possibles : *Dédé à travers les brumes*, *The Doors*, *Walk The Line*. Les gens qui ont personnellement connu le personnage vont tout le temps dire qu'il manque quelque chose dans le scénario. Quand on écrit, on a seulement une partie de la vérité. Pour l'auteur, c'est un exercice très peu satisfaisant, parce que contrairement à la fiction, on n'a aucune liberté.

**En toute innocence, j'ai dit oui. C'était un beau défi. Je me sentais à l'aise parce que c'est une époque que je connaissais bien. Mais, je me suis vite rendu compte que c'était plus compliqué de jouer avec la réalité que de faire de la fiction.**

Pour écrire un « biopic », on a besoin d'une personne ressource et pour moi, c'était Françoise. Au début, je la tenais constamment au courant pour avoir son feu vert sur toutes mes décisions. C'est vraiment une femme formidable, ouverte d'esprit. Mais comme Gerry a été le grand amour de sa vie, elle le protégeait beaucoup. J'ai donc dû prendre mes distances pour avoir plus de liberté dans mon écriture. J'ai aussi dû prendre mes distances de Pierre Harel et des autres musiciens. Comme ils étaient tous gelés à l'époque, ils ne se souvenaient de presque rien.

**NATHALIE PETROWSKI**

**FILM**

- *Un cirque en Amérique*
- *Le Complexe d'Édith*
- *Maman Last Call*
- *Gerry*

**TÉLÉVISION**

- Zap
- Tribu.com
- Miss Météo

**ROMAN**

- *Maman Last Call*

Aussi, l'entrevue de Nathalie Petrowski à Cabine C :  
[cabinec.com/invites/nathalie-petrowski](http://cabinec.com/invites/nathalie-petrowski)



© RENAUD SAKELARIS

Nathalie Petrowski

**ML :** Et pour les dialogues, est-ce que ç'a été difficile ce niveau de langage très cru ?

**NP :** Moi dans la vraie vie, je sacre tout le temps, c'était donc super le fun pour moi de pouvoir le faire au cinéma. Non ça n'a pas été difficile, d'autant plus que dans le livre de Mario Roy, il y avait beaucoup de dialogues dont je me suis inspiré. Quand je suis allée sur le plateau, Mario Saint-Amant improvisait beaucoup et je ne reconnaissais plus mes dialogues. Mais ç'a donné une touche plus spontanée au film. Alain DesRochers, le réalisateur, lui a quand même dit de se retenir un peu parce que les scènes devenaient trop longues. Il y a des scénaristes qui n'acceptent pas qu'on touche à leur texte. Moi je ne suis pas de cette école-là. Je suis une vieille journaliste, mais une jeune auteure et je n'ai aucun problème à ce qu'on change mon texte.

**ML :** Et quel a été le rôle du producteur ?

**NP :** Christian Larouche est un producteur formidable, il délègue beaucoup. Mais un peu avant le tournage, on a eu un genre de psychodrame. J'étais vraiment paniquée, je pensais que je n'y arriverais pas. Christian a donc engagé Valérie Beaugrand-Champagne, une merveilleuse script éditrice qui m'a vraiment aidée et je lui en serai éternellement reconnaissante. J'avais besoin de son regard extérieur. C'est une spécialiste de la boucherie, de la coupe chirurgicale et je voyais mes dialogues tomber comme des mouches. Malheureusement, elle est arrivée trop tard dans le processus et c'est une erreur que je veux plus refaire. Dans mon prochain scénario, elle va m'accompagner dès le début.

**Un livre, c'est un livre. Un film, c'est une tout autre affaire. Dans les 650 pages du livre, on a 650 histoires, mais pas de ligne dramatique. Il y a toutes sortes de pistes possibles et imaginables.**

**ML :** Et ton rapport avec Alain DesRochers, le réalisateur ?

**NP :** Le rapport entre le scénariste et le réalisateur est « fucké » par définition. On met au monde un enfant et le réalisateur part avec et il l'élève comme il veut. Au départ, je ne le connaissais pas du tout, mais il y a rapidement eu un déclic et je l'ai vraiment aimé. Je lui ai fait confiance et ça a été une super belle relation. Il a donné un élan au film : deux heures dix qui passent vraiment rapidement, on ne s'emmerde jamais et ça, c'est à cause de la réalisation.

**ML :** As-tu été présente sur le plateau de tournage ? T'es-tu mêlé du casting ?

**NP :** Pas vraiment. Pour le casting, c'est vraiment la prérogative du réalisateur. Au départ et pendant quatre ans de développement, Gerry devait être joué par Guillaume Lemay-Thivierge, mais il s'est désisté à la dernière minute. On a pensé un certain temps à Robin Aubert. Et puis, Mario Saint-Amant a manifesté son désir de jouer le rôle, mais j'avais le feeling qu'il était trop gentil. De toute évidence, je ne le connaissais pas du tout. C'est très vite devenu une évidence que c'était lui Gerry. Mario a vécu des moments difficiles comme Gerry, il avait donc toute la profondeur voulue. Tout ce qu'il lui restait à faire, c'était apprendre le piano.

**ML :** Ç'a été quoi le choix le plus déchirant que tu as eu à faire durant l'écriture ?

**NP :** La relation que Gerry entretenait avec son frère aurait dû être creusée davantage. Mais je ne voulais pas le montrer parce qu'il est encore vivant. Ça doit être l'autocensure de la journaliste.

Voilà la classe de maître terminée. Et rassurez-vous, Alain DesRochers n'est pas mort. Il aurait été vu quelque part sur la rue Mont-Royal... [ 1 ]

## L'Opération Claude Robinson : présent !



© JEAN-GUY THIBODEAU

**L**e 6 septembre dernier, à la suite de l'annonce de Claude Robinson de procéder à une demande d'autorisation d'en appeler du jugement de la Cour d'appel auprès de la Cour suprême, l'Opération Robinson a repris du service. Le groupe d'amis à l'origine de l'Opération et la SARTEC lui ont alors réitéré son appui et ont relancé la campagne de financement auprès du public.

Au 30 septembre, le montant des dons recueillis s'élevait à environ 32 000 \$. Ce montant s'ajoute donc au quelque 450 000 \$ amassé ce printemps. Plus de la moitié du Fonds collecté a depuis servi à défrayer une partie des coûts (expertise, débours, taxes, photocopies, etc.). Les préparatifs de ce procès en Cour suprême exigeront d'énormes ressources supplémentaires. C'est pourquoi nous avons décidé de faire de nouveau appel au public.

Ce n'est qu'aux alentours de mars 2012 que la Cour suprême rendra sa décision d'entendre ou non les requêtes.

Malgré l'inégalité des forces en présence, la multiplication des embûches. Claude Robinson persévère et lutte pour obtenir justice depuis plus de 16 ans. Il est un exemple remarquable de force, de courage, de ténacité et d'intégrité.

Claude a besoin de nous et il mérite notre appui.

**Pour rester informé ou pour appuyer Claude financièrement, visitez le site [clauderobinson.org](http://clauderobinson.org)**

## NOUVEAUX MEMBRES

Depuis notre dernier numéro (juillet 2011), nous comptons les nouveaux membres suivants :

Paul Arcand	Manuel Foglia	Josée Rochon
Louis Bélanger	Josée Fréchette	Geneviève Simard
François Bellefeuille	Ole Gjerstad	Philippe Soldevila
Élise Bertrand	Sébastien Haché	Yann Tanguay
Julie Bélanger	Mathieu Holland	Lily Thibeault
Jean-François Boily	Nicolas Langelier	Olivier Thivierge
Ginette Boulanger	Étienne Langevin	Daphné Thompson
Judith Cadieux	Louise Latraverse	<b>Membres associés</b>
Étienne Côté	Marie-Christine Lê-Huu	Danièle Lorain
Marie-Josée Cléroux	André-Anne Leblanc	Frédérique Marie
Jacques D'Aragon	Anouk Mahiout	
Jean-Paul Daoust	Malorie Nault-	<b>Membre stagiaire</b>
Yvan De Muy	Cousineau	Cindy Binette
Mariève Desjardins	Rose Normandin	
Camélia Desrosiers	Dave Ouellet	
Anne-Renée Duhaime	Hugo Pellicelli	

Nouveaux membres

# C-11

copie conforme au

# C-32

Le gouvernement canadien a présenté de nouveau son projet de *loi de modernisation sur le droit d'auteur*, le 29 septembre dernier. Ce projet de loi reprend de façon identique le défunt projet de loi C-32 mort au feuilleton à la suite du déclenchement des élections. Nous reproduisons dans ces pages le communiqué du DAMIC ([Droit d'auteur/Multimédia-Internet/Copyright](#)) diffusé le lendemain de son dépôt aux Communes. Nous vous invitons également à lire les réactions de ce controversé projet de loi C-11 répertoriées sur le site de [Culture équitable](#).

## LES MINISTRES MOORE ET PARADIS N'ONT PAS ENTENDU LES CRÉATEURS.

ARRQ  
AQAD  
APASQ  
CMAQ  
RAAV  
SARTEC  
SPACQ  
UNEQ  
GMMQ  
UDA  
SODRAC  
ARTISTI  
COPIBEC  
SOQAD

Les auteurs, les artistes interprètes et leurs associations, regroupés au sein du DAMIC®, expriment leur déception à l'endroit du second dépôt par le gouvernement du Canada du projet de *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*. Le projet de loi C-11 est identique au défunt projet de loi C-32 et sa résurrection ne le rend pas plus acceptable aux associations d'artistes et de créateurs.

Lors de la conférence de presse tenue immédiatement après le dépôt du projet de loi, le ministre de l'Industrie, Christian Paradis a mentionné que : « Tant les artistes que les créateurs profiteront de la nouvelle ère équilibrée qui résultera du second dépôt de la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur* ».

Manifestement, le ministre Paradis et le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, ont fait la sourde oreille aux nombreuses représentations des diverses associations d'artistes et de créateurs devant les membres du comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-32. Non seulement ces associations d'artistes et de créateurs ont-elles dénoncé les nouvelles exceptions expropriant les créateurs de leurs

droits et de leurs revenus mais elles ont également invité le gouvernement canadien à respecter ses obligations internationales en matière de droit d'auteur. Tous les députés de l'Assemblée nationale du Québec, de même que la Ville de Montréal, la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'Association des libraires du Québec et de nombreux autres intervenants ont d'ailleurs appuyé les créateurs afin que le projet de loi respecte leurs droits et leur assure une rémunération équitable.

Il est d'autant plus dommage de voir qu'aucune modification n'a été faite au projet initial pour permettre au Canada de respecter les traités internationaux portant sur le droit d'auteur. Or, l'ampleur des exceptions incluses dans ce nouveau projet de loi est sans précédent sur la scène internationale et donnera une piètre image de la considération que le gouvernement canadien porte à ses artistes et à ses créateurs.

Source : Michel Beauchemin,  
[mbeauchemin@apasq.org](mailto:mbeauchemin@apasq.org)



## ENSEMBLE, DISONS AU GOUVERNEMENT CONSERVATEUR QUE LA CULTURE, C'EST IMPORTANT POUR NOUS !

### PRÉSENTATION DU DAMI©

Le DAMI© (Droit d'auteur/Multimédia-Internet/Copyright) réunit quatorze associations professionnelles d'auteurs et d'artistes interprètes et sociétés de gestion collective du droit d'auteur actives dans les arts de la scène, les arts visuels, l'audiovisuel, la radio, la littérature, les métiers d'art et la musique. Ensemble, ces douze associations et sociétés de gestion collective regroupent plus de 50 000 artistes et titulaires de droit d'auteur.

#### ASSOCIATIONS D'AUTEURS :

- Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)
- Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD)
- Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)
- Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)
- Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)
- Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)
- Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ)
- Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

#### ASSOCIATION D'ARTISTES INTERPRÈTES :

- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)
- Union des artistes (UDA)

#### SOCIÉTÉS DE GESTION COLLECTIVE :

- Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs du Canada (SODRAC)
- Société de gestion collective de l'Union des artistes (ARTISTI)
- Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec)
- Société québécoise des auteurs dramatiques (SoQAD)

Le DAMI© a pour objet la défense des intérêts des auteurs et des artistes interprètes dans le processus de révision de la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada.

[www.damic.qc.ca](http://www.damic.qc.ca)



### MODERNISATION DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

Nous vous invitons à visiter le site de Culture équitable afin de vous informer sur le projet de loi C-11 qui vise à moderniser la *Loi sur le droit d'auteur*.

Le projet de loi C-32 est mort au feuillet à la suite du déclenchement des élections. Temporairement, car un nouveau projet de modernisation de la *Loi sur le droit d'auteur* sera présenté par le prochain gouvernement. Il sera alors important de s'assurer que les créateurs soient reconnus à leur juste valeur. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de Culture équitable pour rester informé.

Vous y trouverez de l'information, régulièrement mise à jour, ainsi que divers moyens de joindre votre voix à ceux et celles qui veulent s'assurer que les créateurs seront rémunérés pour l'utilisation de leur travail. Ensemble, laissons savoir au gouvernement conservateur de Stephen Harper que c'en est assez des coupures dans la culture !

#### SIGNER LA PÉTITION EN LIGNE

Lancée en juin 2010 lors du dépôt de C-32, la pétition compte près de 12 500 signatures à ce jour. Si vous n'avez pas signé la pétition, il est encore temps de le faire. Passez le mot !

[www.cultureequitable.org/signer-la-petition/](http://www.cultureequitable.org/signer-la-petition/)

#### ENVOYER UNE LETTRE AU DÉPUTÉ

Faites parvenir une lettre à votre député pour l'informer de votre position face au projet de loi C-11. Une copie sera automatiquement transmise aux ministres James Moore, Christian Paradis et au premier ministre Stephen Harper.

[www.cultureequitable.org/envoyer-une-lettre-au-depute/](http://www.cultureequitable.org/envoyer-une-lettre-au-depute/)

#### CONSULTER L'ARTICLE PUBLIÉ DANS L'INFO-SARTEC DE JUILLET 2010

Une révision de la *Loi sur le droit d'auteur* qui plaît aux chambres de commerce

[www.sartec.qc.ca/info/archiv\\_infos/201007/info/article4.htm](http://www.sartec.qc.ca/info/archiv_infos/201007/info/article4.htm)

[www.cultureequitable.org](http://www.cultureequitable.org)





© CHRISTIAN LAMONTAGNE

## GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION

La SARTEC est très heureuse de souligner l'apport exceptionnel de **Victor-Lévy Beaulieu** à la dramaturgie québécoise. Ses téléromans ont marqué l'histoire de notre télévision. Nous sommes fiers que l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision reconnaisse l'immense talent de cet auteur unique. Toutes nos félicitations Monsieur Beaulieu.

—Sylvie Lussier, auteure et présidente

### Victor-Lévy Beaulieu

- *Le grand voyage*, moyen métrage, ONF, 1975
- *Monsieur Zéro*, télé-théâtre, 1977
- *In terra aliena*, télé-théâtre, 1978
- *Les As*, téléroman, 1978-1979
- *Race de monde*, téléroman, 1979-1983
- *L'héritage*, téléroman, 1987-1990
- *Montréal P.Q.*, téléroman, 1993-1996
- *Hamlet en Québec*, téléfilm, 1997
- *Bouscotte*, téléroman, 1997-2001
- *Le Bleu du ciel*, téléroman, 2004

La production télévisuelle de **Victor-Lévy Beaulieu** se résume à plus de 400 heures de diffusion et à plus de 30 000 pages de textes. En 2001, Victor-Lévy Beaulieu a été déclaré « menace pour les forêts québécoises » par le magazine humoristique *Croc*.

## L'AGA DE LA SARTEC DÉMÉNAGE À L'ITHQ VOUS ÊTES ATTENDU...

Le dimanche, 27 novembre 2011, à 14 h

À L'INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE  
DU QUÉBEC (ITHQ)

3535, Rue Saint-Denis, Montréal (Métro Sherbrooke)

### À l'occasion de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la SARTEC

La journée débutera par deux ateliers : le premier parlera du métier d'auteur et de la scénarisation comme mode d'expression ; le second traitera de la place de la production francophone d'ici dans la programmation jeunesse. Suivra un déjeuner vers 12 h 30.

Le programme complet de la journée ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée vous parviendront dans les prochains jours.

#### HORAIRE DE LA JOURNÉE

Inscription : 9 h

Ateliers : 9 h 30 à 12 h 30

**Aimez-vous écrire autant qu'avant ?** (9 h 30 à 10 h 45)

Quatre auteurs

**Écrire pour la jeunesse a-t-il un avenir ?** (11 h à 12 h 15)

Un auteur, un producteur et un diffuseur

Brunch : 12 h 30

Il est offert gratuitement aux membres qui s'inscriront au préalable.

Assemblée générale : 14 h

Ouvert aux membres et aux non-membres

**Prière d'informer le Secréariat de la SARTEC de votre présence**

Par téléphone (514) 526-9196, télécopieur (514) 526-4124 ou courriel :  
[information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)

**VENEZ EN NOMBRE...**



### SODEC

#### ANNONCE DU 13 JUILLET 2011 – DÉCISIONS EN PRODUCTION

##### Aide en production (volet 1,2) - long métrage de fiction - secteur indépendant

- *La ferme des humains*, Onur Karaman
- *Le Météore*, François Delisle

##### Aide en production (volet 2) - Courts et moyens métrages de fiction

- *Acrobat*, Eduardo Menz
- *Cochemare*, Chris Lavis
- *Sur la ligne Variation no2*, Anne-Marie Turcotte et Mario Calvé
- *La Voix*, David Uloth

##### Aide en production (volet 3) - Documentaires œuvres uniques

- *Benny, Paul et Dorrissi*, Catherine Mullins
- *Bidonville*, Jean-Nicolas Orhon
- *Infirmières*, Sylvie Groulx
- *La longueur de l'alphabet*, Joe Balass
- *Nou, les écrivains*, Abraham Lifshitz et Simon Trépanier
- *Rapailier l'homme*, Antonio Pierre De Almeida
- *Les Trains de la vie*, André Melançon
- *Un p'tit dernier pour la route - Paul Buissonneau*, Mathieu Fontaine
- *The Wanted 18*, Amer Shomali
- *Buzkashi!*, Najeeb Mirza
- *Car surfing*, Paul Arcand
- *Louis-Edmond Hamelin l'Homme du Nord*, Serge Giguère

##### Aide en production (volet 3) - Documentaires série et mini séries

- *1000 jours pour la planète - mission biodiversité*, Yannick Rose et Jean Lemire
- *The Fruit Hunters*, Yung Chang

[www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca)

(source SODEC)

### FONDS HAROLD GREENBERG

#### DERNIÈRES RONDES D'INVESTISSEMENT – 2010-2011

##### Volet – Aide à la prise d'option

- *Ça sent la coupe*, roman de Matthieu Simard.  
Scénariste : Matthieu Simard
- *Réussir son hypermodernité et sauver le reste de sa vie en 25 étapes faciles*, roman de Nicolas Langelier. Scénaristes : Nicolas Langelier et Christian Laurence

##### Volet – Aide à la scénarisation de long métrage de fiction

- *1987*, scénariste et réalisateur : Ricardo Trogi
- *Désolation*, scénariste et réalisateur : Nicolas Roy
- *Double*, scénariste : Catherine Léger, réalisatrice : Marie-Julie Dallaire
- *Hashima*, scénariste et réalisateur : Georges Privet
- *Motel Bonheur*, scénariste et réalisateur : Stéphane Hogue
- *Paul à Québec*, adapté de l'œuvre éponyme de Michel Rabagliati.  
Scénaristes : François Bouvier et Michel Rabagliati, réalisateur : François Bouvier
- *Pierre-Luc à Isaac à Jos*, scénariste et réalisateur : Cédric Landry
- *Quelque chose d'humain*, scénaristes : François Delisle et Hubert-Yves Rose, réalisateur : François Delisle
- *Qu'est-ce qu'on fait ici et autres questions de première importance*, scénariste et réalisatrice : Julie Hivon

##### Volet – Aide au parachèvement de l'écriture de long métrage de fiction

- *Alice et Babette*, scénariste : Nicole Bélanger, réalisateur : Sylvain Archambault
- *Le Coq de St-Victor*, scénaristes : Pierre Greco et Johanne Mercier, réalisateur : Pierre Greco
- *Desperado*, scénariste et réalisateur : Richard Angers
- *Made in Québec*, scénariste : Michel Duchesne, réalisateur : Érik Canuel
- *Mon été 52*, scénariste : Nardo Castillo, réalisatrice : Ghyslaine Côté
- *Une jeune fille*, scénariste et réalisatrice : Catherine Martin

(source [Le Fonds Harold Greenberg](#))

## NOMINATION AU POSTE DE CONSEILLÈRE EN RELATIONS DE TRAVAIL

La SARTEC est heureuse d'annoncer la nomination de Roseline Cloutier au poste de conseillère en relations de travail. À ce titre, Roseline a la responsabilité de veiller à l'application de l'entente collective APFTQ/SARTEC du secteur de la télévision. Elle contribue également à la préparation des négociations et y participe.

Roseline a obtenu son Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2007 et fut admise au Barreau du Québec en 2009. Avant de se joindre à la SARTEC, Roseline a pratiqué en litige ainsi qu'en droit fiscal. De plus, ayant travaillé à l'Union des artistes durant ses études, Roseline a déjà une expérience pratique des relations de travail dans le milieu artistique.

Vous voulez savoir quand signer un contrat SARTEC, comment et avec qui négocier ? ou pour toute question concernant l'entente collective APFTQ/SARTEC du secteur télévision, n'hésitez pas à contacter Roseline Cloutier au 514 526-9196 poste 227 ou à [rcoutier@sartec.qc.ca](mailto:rcoutier@sartec.qc.ca).



# À vos claviers !

## SODEC

### Programme d'aide aux jeunes créateurs

Volet 1 – Aide à la scénarisation

2<sup>e</sup> dépôt – vendredi 26 octobre 2011

\*\* La SODEC procède à l'étude d'une demande seulement si elle est reçue avant 17 h aux dates de dépôt spécifiées \*\*

tél.: 514 841-2200 ou 1 800 363-0401

télec.: 514 864-3949

[www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca)

[www.jeunescreateurs.qc.ca](http://www.jeunescreateurs.qc.ca)

(Source : SODEC)

## Bourses SACD

### Programme de bourses à la création

Budget annuel de 20 000 \$ jusqu'à concurrence de 4 000 \$ chacune.

dépôts : 15 décembre 2011

[www.sacd.ca/fr/bourses.html](http://www.sacd.ca/fr/bourses.html)

Les dossiers doivent être adressés à :

SACD

Comité de sélection des Bourses

4446, boulevard Saint-Laurent, bureau 202  
Montréal (Québec) H2W 1Z5

Les dossiers peuvent aussi être déposés au bureau de la SACD.

## Bourses SCAM

### Programme de bourses à la création

Budget annuel de 12 000 \$ jusqu'à concurrence de 2 000 \$ chacune.

dépôts : 15 décembre 2011

[www.sacm.ca/fr/bourses.html](http://www.sacm.ca/fr/bourses.html)

Les dossiers doivent être adressés à :

Scam

Comité de sélection des Bourses

4446, boulevard Saint-Laurent, bureau 202  
Montréal (Québec) H2W 1Z5

Les dossiers peuvent aussi être déposés au bureau de la SCAM.

## FONDS HAROLD GREENBERG

Les prochaines dates de dépôt des demandes pour les volets du programme de langue française sont :

### volet Scénarisation de long métrage de fiction

20 janvier et 19 juin 2012

### volet Parachèvement de l'écriture de long métrage de fiction

20 janvier et 19 juin 2012

### volet Prise d'option

En tout temps

[www.astral.com/lefonds](http://www.astral.com/lefonds)

DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2011

DOC  
CIRCUIT  
MONTRÉAL  
MARCHÉ DU DOCUMENTAIRE  
DOCUMENTARY MARKETPLACE

## RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL

### Doc Circuit Montréal annonce trois nouvelles initiatives!

Doc Circuit Montréal est heureux d'annoncer la tenue de trois nouvelles activités professionnelles dans le cadre de sa 7<sup>E</sup> ÉDITION QUI SE TIENDRA DU 14 AU 16 NOVEMBRE 2011 pendant les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM).

#### Doc Lab

Encadré par une équipe d'experts en cinéma et en médias interactifs, le Doc Lab est un atelier intensif de 3 jours qui permettra à 12 participants d'explorer l'idéation et la création de documentaires sous ses nouvelles formes. Le Doc Lab se tiendra les **10, 11 et 12 novembre** prochain.

#### Bourse d'aide au développement d'un long métrage documentaire

Doc Circuit Montréal présente un nouveau concours de pitch à l'intention des réalisatrices et réalisateurs indépendants canadiens. Assortie d'une bourse de développement de 20 000 \$, cette nouvelle initiative a pour but de soutenir la recherche et la scénarisation d'un long métrage documentaire. Cinq finalistes seront sélectionnés pour présenter leur projet le **15 novembre** prochain dans le cadre de Doc Circuit Montréal.

#### Pitch en ligne Cuban Hat

Les créateurs canadiens sont invités à envoyer une vidéo de 3 minutes présentant leur idée de projet documentaire — toutes formes confondues. Les vidéos seront mises en ligne sur le site web du *Cuban Hat Project* et le public sera invité à voter et à contribuer en argent ou en services pour leur projet favori. Cinq finalistes seront sélectionnés et invités à présenter leur projet devant public lors de la soirée de clôture de Doc Circuit Montréal le **16 novembre** prochain.

Pour plus d'information ou pour s'inscrire, visitez [www.ridm.qc.ca](http://www.ridm.qc.ca)



FANTASTIQUE WEEK-END DU COURT MÉTRAGE QUÉBÉCOIS

## Prix Meilleur scénario de court métrage DIY accompagné d'une bourse de 1 000 \$ de la SARTEC

Radhanath Gagnon, *Corté*

Le Festival Fantasia s'est tenu du 14 juillet au 7 août derniers. À l'occasion du Fantastique week-end du court métrage québécois, la SARTEC a offert une bourse de 1 000 \$ au Meilleur scénario de langue française d'ici pour une deuxième année consécutive. Le jury composé de Julie Brisson, Karl Filion et Sylvie Lussier a décerné le prix du meilleur scénario à [Radhanath Gagnon](#) pour son court métrage : *Corté*.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS !

[www.fantasiafestival.com/blog/fr/](http://www.fantasiafestival.com/blog/fr/)

### INPUT II

*La rencontre annuelle des passionnés de la télévision*

Date limite d'inscription : 30 octobre 2011

*De grands moments de la télévision publique à travers le monde*

Les jeudi, vendredi et samedi 3, 4 et 5 novembre  
Maison de Radio-Canada à Montréal

Renseignements et inscription gratuite :

Christiane Dalpé

Téléphone : 514 597-4384

Télécopieur : 514 597-4599

[christiane\\_dalpe@radio-canada.ca](mailto:christiane_dalpe@radio-canada.ca)

Consultez le site Web pour plus de détails

[www.radio-canada.ca/input2](http://www.radio-canada.ca/input2)

### 14<sup>es</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL

Du 9 au 20 novembre 2011

[info@ridm.qc.ca](mailto:info@ridm.qc.ca)

[www.ridm.qc.ca](http://www.ridm.qc.ca)

### DOC CIRCUIT

#### LEDOC LAB

Inscription : avant le 21 octobre prochain

Information : [mlapostolle@ridm.qc.ca](mailto:mlapostolle@ridm.qc.ca)

#### LA BOURSE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT D'UN LM DOCUMENTAIRE

Envoyer votre candidature

avant le vendredi 14 octobre 2011, 17h

Information : [mlapostolle@ridm.qc.ca](mailto:mlapostolle@ridm.qc.ca)

#### LE PITCH EN LIGNE CUBAN HAT

Pour plus d'information et pour soumettre  
votre vidéo, visitez-le : [www.cubanhathat.tv](http://www.cubanhathat.tv)

### 30<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS MONTRÉAL

du 15 au 26 février 2012

[www.rvcq.com](http://www.rvcq.com)

### FESTIVAL REGARD SUR LE COURT MÉTRAGE AU SAGUENAY

mars 2012

Appel de films

Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> novembre 2011

[www.caravane.tv](http://www.caravane.tv)

### Hot Docs

du 26 avril au 6 mai 2012

TORONTO

Date limite pour soumettre un projet : 13 janvier 2012

[www.hotdocs.ca](http://www.hotdocs.ca)

## Scénario au long court présente

### 15<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DES SCÉNARISTES DU 28 MARS AU 30 MARS 2012

## APPELS À CANDIDATURE

Le Festival des scénaristes vous propose 6 possibilités d'appel à projets pour des rendez-vous qui se déroulent in situ pendant le festival des scénaristes.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 NOVEMBRE 2011**

#### Les Forums des auteurs de fiction et de documentaire

Réservé aux auteurs sans producteurs (ou en recherche de coproduction), il offre à 5 auteurs fiction, 3 auteurs documentaire, la possibilité de présenter son projet de long métrage accompagné de deux parrains : un scénariste/réalisateur confirmés et un producteur devant une assemblée de professionnels.

#### Le Marathon d'écriture du court métrage

26 scénaristes écrivent pendant 48 h un scénario d'une dizaine de pages avec l'aide de parrains professionnels. Une expérience unique ! Trois jurys désigneront les lauréats qui se verront accompagnés par la suite dans leur travail d'écriture.

#### Workshops des bibles de télévision

Il offre à une dizaine de scénaristes la possibilité d'établir un diagnostic précis sur leur projet de série (rapport à soi, faisabilité), ainsi qu'un renforcement de sa présentation afin d'augmenter sa lisibilité et sa force de conviction.

#### Workshops Destins animés

Il offre à huit auteurs la possibilité d'établir un diagnostic précis sur leur scénario de long métrage / court métrage / et série animée (dramaturgie et efficacité narrative), ainsi qu'un renforcement de sa présentation afin d'augmenter sa lisibilité et sa force de conviction – Une présentation afin d'augmenter sa lisibilité et sa force de conviction – Une présentation public a lieu à la fin du workshop.

#### Les Portraits sonores

Formation pratique autour du son qui offre à des auteurs la possibilité d'expérimenter une approche nouvelle de l'écriture de l'image par l'association d'images fixes à des sons issus directement du réel. Il s'adresse à des réalisateurs de documentaires ou de fictions, des scénaristes mais aussi à tous les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel curieux d'expérimenter l'univers de l'écriture sonore. C'est atelier est conduit par le créateur sonore, Daniel Deshays, une occasion unique de rencontre !

#### Magic web labo

Atelier pratique permettant aux candidats sélectionnés de compléter une équipe de création et de développer leur projet pendant 4 jours accompagné d'un scénariste professionnel et de parrains producteurs. Cet atelier est destiné :

- 1- Aux porteurs de projets innovants élaborés exclusivement pour le net dans la catégorie web mini série de genre et web docu - (âgés de moins de 27 ans).
- 2- Aux auteurs – réalisateurs/photographes – réalisateurs sonores – flasheur/graphiste/designers, etc. désireux d'intégrer une équipe de création et de participer à l'atelier.

#### Scénario au long court

23, rue du Buisson Saint-Louis, 75010 Paris

Scénario au long court : tél. : 01 44 84 38 11 /

@ : [info@scenarioaulongcourt.com](mailto:info@scenarioaulongcourt.com)

Inscription en ligne sur le site Internet : [www.scenarioaulongcourt.com](http://www.scenarioaulongcourt.com)

# L'inis

CLASSE DE MAÎTRE

## Le Cinéma de genre avec Patrick Senécal

Le samedi 29 octobre de 9h30 à 16h30, dans le cadre de la série Espresso, **Patrick Senécal** offrira une **Classe de maître sur le cinéma de genre**. En illustrant ses propos d'extraits de films, Patrick Senécal expliquera quels sont les éléments nécessaires à une bonne histoire et à la création de personnages originaux. Il analysera les composantes essentielles du scénario et de la réalisation et fera les mises en garde d'usage quant aux pièges à éviter. Bachelier en études françaises de l'Université de Montréal, Patrick Senécal est un auteur prolifique de romans noirs dont certains titres ont déjà été adaptés au cinéma : *Sur le seuil*, *5150*, *Rue des Ormes* et *Les 7 jours du Talion*. Récemment, il a scénarisé et coréalisé la websérie *La Reine Rouge*. Il enseigne la littérature, le cinéma et le théâtre au Cégep de Drummondville. **La Classe de maître** se déroulera à la salle Fernand-Seguin de la Cinémathèque québécoise.

Quand : **29 octobre 2011**

Heure : **de 9 h 30 à 16 h 30**

Où : **Salle Fernand-Seguin**

**à la Cinémathèque québécoise**

Nombre de places totales : **60**

Prix : **150,00 \$**

FORMATION POUR LES MEMBRES DE LA SARTEC

## Créer son Blogue

Vous avez envie...

- de diversifier votre pratique ?
- de vous offrir un nouvel espace de création ?
- de communiquer avec le public ?
- de vous faire cadeau d'un outil d'autopromotion ?

Si vous répondez oui à l'une de ces questions, cet atelier est sans contredit pour vous!

En explorant les réalités d'Internet, des portes s'ouvrent sur la création et l'exploration d'un autre univers qui ne peut que susciter de nouvelles idées, de nouvelles œuvres, de nouveaux contacts. Cet atelier est offert dans le but de stimuler et d'améliorer les connaissances et les pratiques d'un monde parallèle très dynamique, qui possède ses propres codes.

Au terme de cette journée bien remplie, vous aurez...

- créé,
- réalisé,
- intégré de façon immédiate cet outil de création, de communication et d'autopromotion.

### CONTENU :

#### **Comprendre ce qu'est un blogue :**

- son origine
- son histoire
- les hébergeurs
- ses intérêts

#### **Les outils du blogue :**

- fonctionnement
- gabarits
- textes
- images
- vidéos

#### **La publication :**

- le design
- l'interactivité
- la mise à jour

**Formatrice :**

**Frédérica Skierkowski**, a suivi sa formation en multimédia à l'École Nationale des Arts et Métiers de Cluny (France). Elle a été Infographiste pour la presse écrite et responsable des sites Internet du service multimédia pour le Journal de Saône-et-Loire. Elle a donné des formations sur les logiciels Photoshop, Illustrator, Dreamweaver aux graphistes de cette entreprise. De plus, elle est la créatrice du concept : cybercommunes.com : arborescence, navigation, graphisme, médiation ainsi que de plusieurs sites Internet pour des particuliers et des entreprises. Frédérica a été également récipiendaire à plusieurs reprises du Prix de la Communication chez Honda-France.

**Clientèle :**

Atelier offert aux auteurs de radio, télévision et cinéma **membre** de la SARTEC. **Maximum de 12 participants.**

**Date et durée :**

Le 28 janvier 2012 de 9 h 30 à 17 h 30.

**Lieu :**

Institut des technologies de l'information du Collège Maisonneuve, 2030, boul. Pie IX, bureau 430.

**Coût :**

25 \$

**Inscription :**

contactez Line Nadeau, **en priorité par courriel**, à l'adresse suivante : [lnadeaucoordination@gmail.com](mailto:lnadeaucoordination@gmail.com) ou par téléphone au 450 787.2922

Cette activité de formation continue est offerte grâce à un appui financier d'Emploi Québec et du Conseil québécois des ressources humaines en culture.

# Présentation d'un projet : le pitch

Comment présenter mon projet à un producteur ??? À un diffuseur ???  
Comment faire pour qu'ils saisissent exactement ce que je veux dire ???

Combien de fois ces interrogations peuvent-elles vous revenir en tête ?

Cet atelier tentera de répondre à ces questions en vous permettant de comprendre comment présenter votre projet dans une forme accessible, claire et qui traduit parfaitement votre intention afin de maximiser vos chances de voir votre projet porté à l'écran.

La présentation sera faite oralement avec l'utilisation d'exemples de projets pour appuyer les concepts présentés. Le groupe sera appelé à participer en tout temps.

Au terme de cet atelier, vous aurez appris comment présenter un projet en répondant aux exigences des producteurs et des diffuseurs. De cette façon, les chances de voir votre projet accepté seront grandement augmentées.

## **CONTENU :**

La Bible de présentation

Document qui sert à appuyer le pitch d'un concept et dans lequel on retrouve tous les éléments essentiels à sa compréhension.

Le but du pitch est donc avant tout de communiquer l'idée. Ses éléments essentiels : le CONTENANT et le CONTENU.

### • LE CONTENANT

**Le contenant appuie le concept.**

Il n'y a pas de règles fixes eues égard à la forme que prend un pitch. On se laisse généralement inspirer par le concept. L'originalité de la présentation peut être renversante et même surprenante, mais peut aussi être très sobre. Un texte « straight » n'est pas mauvais en soi et n'empêchera pas la communication de l'idée, mais le manque d'effort peut décevoir. La télévision (et tout autre média dit d'écran) est un véhicule visuel; la présentation a donc intérêt à faire valoir que c'est une

notion bien comprise. D'autant plus qu'il peut s'agir d'une façon facile et peu coûteuse de faire valoir le concept. Pourquoi le négliger ?

### • LE CONTENU

**Le contenu communique les éléments essentiels à la compréhension du concept.** Les éléments à inclure dans le contenu ne suivent pas des règles strictes, mais certains éléments sont essentiels.

### • INFORMATIONS DE BASE

Public cible : 2-5 ans, 6-9 ans, 8-12 ans, 12-17 ans, 18 ans et+

Format : (26 épisodes de 22 minutes – 52 épisodes de 11 minutes, etc.)

Genre : comédie, dramatique, jeu, horreur, réalité, etc.

Style : animation 2D, flash, 3D, hybride, images réelles, etc.

Cette information est généralement présente au début du document.

**Pour une série, un concept est une idée porteuse d'histoires, exprimée d'une manière simple, concise et absolument claire.**

**Pour un document unique, un concept est une idée porteuse exprimée d'une manière simple, concise et absolument claire.**

### • LES PERSONNAGES

• LE MONDE

• LES PRÉMISSSES

• LE SCÉNARIO COMPLET

• LES DESIGNS

• L'ÉQUIPE

• LE PLAN MULTI MÉDIA

### Formatrice :

**Madeleine Lévesque** a plus de 23 ans d'expérience en production et en diffusion dans le domaine télévisuel. Directrice de Production Originale pendant dix ans à TÉLÉTOON, elle a géré des centaines de projets en développement et en production dans le secteur émissions jeunesse et dramatiques, projets qui non seulement ont été maintes fois primés, mais sont aussi des exemples phares de coproductions internationales. Madame Lévesque a par la suite œuvré comme vice-présidente au Développement du contenu chez 9 Story Entertainment à Toronto avant d'établir sa propre boîte de consultation à Montréal pour le développement de projets télévisuels et cinématographiques.

### Clientèle :

Atelier offert aux auteurs de radio, télévision et cinéma **membre de la SARTEC. Maximum de 12 participants.**

### Dates et durée :

Les 17 et 18 mars 2012 de 9 h à 17 h.

### Lieu :

Centre St-Pierre, 1212, rue Panet à Montréal, local 201.

### Coût :

40 \$

### Inscription :

contactez Line Nadeau, **en priorité par courriel**, à l'adresse suivante : [lnadeaucoordination@gmail.com](mailto:lnadeaucoordination@gmail.com) ou par téléphone au 450 787.2922

Cette activité de formation continue est offerte grâce à un appui financier d'Emploi Québec et du Conseil québécois des ressources humaines en culture.

# Consultation de radiodiffusion

# CRTC 2011-525



Le CRTC tiendra une audience le 5 décembre prochain à Montréal. Cette consultation publique vise à développer un cadre réglementaire approprié au marché télévisuel de langue française. Le Conseil en profitera également pour étudier les demandes de renouvellement de licences d'[Astral Media inc. \(Astral\)](#), de [Quebecor Media inc. \(QMI\)](#) et de [Serdy Media inc.](#) et réexaminer certains engagements et conditions de licence de [V](#).

En réponse à cet avis de consultation de radiodiffusion, la SARTEC, l'UDA et l'ARRQ ont déposé des mémoires conjoints. La version intégrale des documents est disponible dans notre site Internet. Nous présentons ici les faits saillants.

Dans leurs mémoires conjoints, la SARTEC, l'UDA et l'ARRQ stipulent que la migration des auditoires francophones de la télévision généraliste (qui diffuse surtout de la production originale) vers la télévision spécialisée et payante (qui diffuse beaucoup de reprises) fragmente l'offre francophone au détriment de la production originale dans des catégories d'émissions coûteuses telles que les dramatiques et les documentaires uniques. Elles font remarquer que c'est la télévision généraliste publique et privée qui, en grande majorité, déclenche le financement de ces émissions auprès des institutions financières, situation qui, selon elles, se maintiendra dans un avenir prévisible. En l'absence d'un renforcement des obligations actuelles, elles sont d'avis qu'il y a un risque de perpétuer les problèmes existants : réduction des budgets pour les séries dramatiques, fin des séries lourdes, absence d'émissions jeunesse à la télévision généraliste commerciale, etc.

**Les francophones demeurent fidèles à leur télévision et le secteur francophone a connu un grand succès dans plusieurs domaines. Grâce à l'augmentation du nombre de services télévisuels disponibles et du choix qui en découle, les auditoires francophones regardent davantage les services canadiens et la programmation canadienne. En règle générale, plus le contenu canadien est disponible, plus les téléspectateurs francophones s'en prévalent.**

L'UDA, la SARTEC et l'ARRQ font remarquer que l'approche par groupe de propriété érigée par le Conseil est calquée sur les difficultés de certains groupes œuvrant dans le secteur de la télévision anglophone. Vu le très petit nombre de groupes de propriété faisant partie de la télévision française, et comme le permet la *Loi sur la radiodiffusion*, les trois associations considèrent que le secteur francophone mérite un traitement distinct. Pour elles, chacun des services des groupes de propriété œuvrant dans la télévision généraliste francophone mérite un traitement de cas par cas.

**Comme le démontre l'adhésion des jeunes francophones aux émissions pour enfant, quand l'offre est présente, la demande suit.**

De plus, la définition d'émissions prioritaires mise en œuvre par le CRTC 1991-99 étant très large, elles se disent favorables à l'adoption de la définition d'émissions d'intérêt national proposée par le Conseil pour le secteur télévisuel francophone qui s'avère plus ciblée et recommandent une durée de trois ans jusqu'au 31 août 2015 pour la présente licence.

Selon la SARTEC, l'UDA et l'ARRQ, détenir une licence du CRTC est un privilège qui incombe un certain nombre de responsabilités envers le public dont le titulaire d'une licence de radiodiffusion est redevable. Quoique favorables au renouvellement des diverses licences d'Astral et de Quebecor Media, la SARTEC, l'UDA et l'ARRQ proposent :

- Que toute réduction des obligations relatives à la diffusion de contenu canadien pour les services en renouvellement d'Astral soit refusée;

- Que soient maintenues ou renforcées la plupart des conditions et attentes actuelles rattachées aux licences individuelles d'Astral et de Groupe TVA ;
- Que TVA et ses six stations affiliées soient tenues, par année, de dépenser au moins 45 % de leurs revenus totaux, ou bruts, sur les émissions canadiennes et au moins 11 % de leurs revenus totaux sur les ÉIN ;
- Que plusieurs des services spécialisés de catégorie A d'Astral soient tenus de dépenser la moitié (50 %) de leurs obligations individuelles de DÉC en émissions originales de langue française en première diffusion ;
- Que la moitié (50 %) des dépenses d'Addik TV sur les émissions canadiennes (c'est-à-dire 20 % de ses recettes annuelles brutes) soit consacrée à la diffusion d'émissions canadiennes originales en langue française en première diffusion ;
- Que les attentes du Conseil en matière de doublage soient plus fermes et que des obligations précises, au cas par cas, soient imposées ;
- Que l'adaptation de concepts américains (*Wipeout* et *The Price is Right*) et étrangers soit davantage circonscrite au cours des prochaines années.

Enfin, V ayant dépassé considérablement les attentes du CRTC au chapitre des émissions prioritaires, les trois associations recommandent alors au Conseil de traduire cette attente en condition de licence relative aux émissions d'intérêt national. ¶

**Pour consulter les mémoires, cliquez sur les liens suivants :**

[SARTEC-ARRQ-UDA\\_cf\\_ASTRAL](#)

[SARTEC-ARRQ-UDA\\_cf\\_TVA](#)

[SARTEC-ARRQ-UDA\\_cf\\_V](#)

# VOTRE CAPITAL RETRAITE

## DES CONSEILS POUR BIEN L'UTILISER

### VOICI QUELQUES CONSEILS QUI VOUS PERMETTRONT DE SOUFFLER UN PEU ET DE VOUS PROJETER AVANTAGEUSEMENT DANS L'AVENIR.

- Au moment de la retraite, refaites un nouveau profil d'investisseur pour vérifier notamment votre seuil de tolérance au risque et votre niveau d'aisance à détenir certains placements;
- Évaluez de manière réaliste votre niveau de vie en tenant également compte, le cas échéant, de votre volonté de transmettre des biens à vos proches;
- Envisagez la possibilité de fractionner (répartir) vos revenus avec votre conjoint pour réduire votre facture fiscale;
- Analysez la pertinence de diviser avec votre conjoint votre rente de retraite de la Régie des rentes du Québec (RRQ) ou du Régime de pensions du Canada (RPC) : certaines conditions s'appliquent;
- Portez attention à l'imposition de vos revenus de placement;
- Préservez le plus possible votre capital pour éviter de l'épuiser prématurément;
- Faites un budget et respectez-le de manière à ne pas vous endetter indûment;
- Retirez d'abord les épargnes non enregistrées et reportez le plus possible dans le temps l'imposition de vos REER;
- Maximisez votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI);
- Pensez à réclamer tous les crédits d'impôt (personnel, en raison d'âge, pour revenu de pension, etc.) et déductions (REER, frais médicaux, etc.) auxquels vous avez droit.

### DANS QUEL ORDRE EST-IL GÉNÉRALEMENT RECOMMANDÉ D'UTILISER (DÉCAISSER) LES ÉPARGNES ACCUMULÉES ?

- Épargnes non enregistrées;
- CELI;
- Fonds de revenu viager (FRV) Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, fédéral;
- Compte de rente immobilisé (CRI) Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, fédéral (automatiquement converti en FRV si le décaissement est nécessaire);
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
- Régime enregistré d'épargne retraite (REER);
- Rentes non viagères (comme les rentes certaines qui comportent une date d'échéance).

Pour vous assurer de disposer de revenus suffisants à la retraite, demandez à votre planificateur financier de procéder à une simulation sur logiciel, ce qui vous permettra d'avoir une meilleure idée de l'évolution de vos entrées et de vos sorties de fonds. Vous serez ainsi en mesure d'évaluer, au fil des années, l'importance relative de vos diverses sources de revenus. **■**

#### CAISSE DE LA CULTURE

215, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200  
Montréal (Québec) H2Y 1M6  
Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)  
[www.caissedelaculture.com](http://www.caissedelaculture.com)

Source : DESJARDINS – [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.